

Les articles pour fumeurs

Les articles pour fumeurs, comme les cigarettes, les cigares, les pipes, les allumettes et les briquets, causent près de 400 incendies chaque année. Ils sont responsables d'un décès sur sept. De plus, les incendies allumés par des enfants, qui jouent avec des allumettes ou un briquet, représentent une cause importante de blessures et de mortalité chez les enfants de 6 ans et moins (comme à St-Ignace il y a quelques années). Si on ajoute la négligence avec les allumettes et les briquets non utilisés pour fumer ainsi que les bougies, le nombre d'incendies augmente à 1 000 par année.

Conseils aux parents

- Ranger toujours les briquets et les allumettes hors de la vue et de la portée des enfants.
- Enseigner aux jeunes à ne pas jouer avec des allumettes et des briquets.
- Apprendre aux enfants à avertir un adulte lorsqu'ils trouvent des briquets et des allumettes.
- Surveiller les activités des enfants.
- Apprendre aux enfants quoi faire en cas d'incendie : comment sortir de la maison, ne pas se cacher, où se rassembler, quel numéro composer (9-1-1), etc.
- Dessiner un plan d'évacuation avec les enfants et s'exercer avec eux à évacuer.

Conseils généraux

- Ne jamais laisser sans surveillance une cigarette qui brûle dans un cendrier.
- Utiliser des cendriers sécuritaires. Une cigarette ne devrait pas basculer en dehors du cendrier.
- Ne jamais déposer un cendrier sur une surface instable, comme le bras d'un fauteuil.
- Vérifier les coussins du divan et ranger tous les articles pour fumeurs en lieu sûr avant de sortir, d'aller au lit ou lorsque des amis fumeurs quittent la maison.
- Ne pas fumer si l'on a pris de l'alcool, des médicaments ou de la drogue, car moins alerte, on risque de s'endormir.
- Être vigilant si une personne malade ou handicapée fume au lit.
- Ne jamais vider le contenu d'un cendrier dans une poubelle sans avoir bien mouillé les mégots au préalable.
- Ne jamais fumer dans un local pouvant contenir des produits inflammables ou des solvants.

Rappel important

Le 1 Novembre nous changerons d'heure, donc n'oubliez "***Changez de pile***" et vérifiez vos détecteurs de fumée pour vous préparer à passer un hiver en toute tranquillité !

Pierre Le Blanc t.p.i
Service des Incendies
Notre-Dame de Stanbridge